

### ESCALIER DE SCÈNE Référence : 04591

---



#### RESUME

Pour accéder à nos [praticables de scène](#), nous proposons notre solution d'escalier modulable pour scène démontable.

Vous pouvez assembler les modules afin d'obtenir la hauteur souhaitée. La hauteur maximale atteignable est de 120 cm.

Toutes les fixations sont comprises, cela comprend la fixation praticable et escalier ainsi que la fixation entre les marches.

Découvrez, plus bas sur cette page, notre guide pour vous aider à choisir votre escalier.

#### Les points forts :

- Hauteur modulable
- Marche antidérapante
- Charge maximale 500 kg/m<sup>2</sup>
- Facile à transporter
- Conforme à la norme NF P21-210




---

#### DECLINAISONS

##### Nombre de marches pour praticable

1
2
3
4
5

## DESCRIPTION

### Pourquoi mettre un escalier pour praticable ?

Nous proposons des praticables de scènes pouvant mesurer une hauteur comprise entre 20 et 100 cm. Pour la hauteur 20 cm, l'escalier n'est pas utile.

À partir de 40 cm, une marche peut aider des personnes à mobilité réduite d'accéder à la scène podium.

Si l'escalier comprend au moins 3 marches pour praticables, une [main courante](#) doit être ajoutée pour assurer la sécurité de ses usagers.

Les escaliers vont permettre d'accéder à une hauteur maximale de 120 cm. Retrouvez ci-dessous notre tableau vous aidant dans votre choix :

Nombre de marches	Hauteur de la scène (en cm)	Poids (en kg)
1	40	6.5 kg
2	60	13 kg
3	80	19.5 kg
4	100	26 kg
5	120	32.5 kg

### Descriptions de nos marches pour scène amovible

Pour les scènes, nous proposons un escalier démontable.

Notre escalier de scène a une largeur de 96 cm et un emmarchement de 87 cm. Les marches sont antidérapantes.

Chaque module d'escalier mesure 40 cm de hauteur, une fois assemblé, un intervalle de 20 cm sépare chaque marche.

Les marches sont facilement démontables et permettent d'économiser beaucoup d'espace de rangement.

Pour fixer l'escalier à la scène, nous utilisons un système de fixation avec deux plaques et deux vis. Toutes les fixations sont fournies.

## Un escalier de scène répondant aux normes

Les escaliers sont régis par la norme NF P21-210.

Pour un escalier pour scène, il faut au minimum que l'embranchement soit de 70 cm et il est conseillé d'avoir des marches de 80 cm de largeur. La hauteur maximale autorisée est de 140 cm.

Si la hauteur de l'escalier de scène est égale ou supérieure à 50 cm (norme NF E85-015) ou que les marches ont une largeur inférieure à 120 cm, alors une main courante est obligatoire.

## Caractéristiques techniques des marches pour praticable

L'escalier peut résister à une charge de 500 kg/m<sup>2</sup> et peut atteindre une hauteur maximale de 100 cm.

Les marches ont un revêtement antidérapant.